

# COLLECTIF POUR LE SAUVETAGE DE L'EMPLOI EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 09 Février 2021

**Monsieur Sébastien LECORNU**  
Ministre des Outre-Mer  
Hôtel Montmorin  
27, Rue Oudinot  
75358 PARIS

**Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE**  
Secrétaire d'Etat auprès du Ministre  
de l'Europe et des Affaires Etrangères  
27, rue de la Convention  
75015 PARIS

Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mer,

Monsieur Jean-Baptiste Lemoine Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie,

Les mesures restrictives sanitaires, appliquées depuis un an, pour les déplacements à destination de notre archipel, limitent la fréquentation de nos territoires et ne sont plus supportables pour nos économies insulaires. Même si l'Etat accompagne financièrement les entreprises, le reste à charge n'est plus soutenable. Dans ces conditions, on peut craindre la multiplication des faillites qui aura comme conséquence une grave crise sociale. L'équilibre fragile de nos territoires s'en trouvera menacé.

L'application du principe de précaution permet normalement d'éviter un risque, pour le bénéfice de tous. En cherchant à surprotéger une partie d'entre nous, c'est l'ensemble des équilibres de la société guadeloupéenne qui est menacé. Nous craignons que de fuir la menace ne nous conduise à perdre de vue l'objectif recherché.

Souvenons-nous des prophéties apocalyptiques à l'annonce des vacances de fin d'année. La promesse de certains était claire, l'île allait être ravagée par les contaminations provoquées par ces milliers de visiteurs. Il n'en fut rien. L'accueil de 40.000 touristes fin décembre n'a rien changé à notre taux de positivité, toujours l'un des meilleurs d'Europe. Nous aurions pu fermer la Guadeloupe, pour obtenir le même résultat sanitaire

Heureusement pour nos entreprises, ces visiteurs ont été un véritable bol d'oxygène.

L'annonce fin janvier des conditions impérieuses pour se rendre en Guadeloupe était liée à la quasi-certitude que la France Hexagonale allait être (re)confinée. Vous ne l'avez pas décidé ainsi, marquant « votre confiance en nous » et en notre sens des responsabilités. Ne sommes-nous pas en Guadeloupe dignes de cette confiance ? Cette mesure restrictive d'accès à nos territoires insulaires revient à une mesure de confinement.

Nous nous interrogeons sur le critère objectif qui permettra la levée des motifs impérieux. Il y aura toujours un nouveau risque, un nouveau variant ou un nouvel avis médical de prudence pour en justifier le maintien. Rien ne justifie la prolongation de cette mesure qui ne s'applique que dans les outre-mer et qui n'aurait jamais dû être mise en place. Acceptons que ce confinement déguisé ne soit pas une fatalité.

Il se confirme que le jour d'après ne sera pas sans Covid. Nous aurons à composer avec ce virus et les différentes formes qu'il prendra sur une période dont personne n'en connaît le terme.

Il est temps d'accepter de vivre avec ce risque, qui doit être bien sûr contrôlé et limité. Mais va-t-on indéfiniment priver nos étudiants de cours ou de stages, nos diplômés de débouchés, nos entreprises de clients, nos salariés de leurs complets revenus ?

De combien et jusqu'à quand les entreprises vont-elles devoir s'endetter pour tenir ? Nous le savons maintenant, cette crise est génératrice de troubles psychiques, de tentatives de suicide et de dépressions. Il est temps de s'interroger sur un changement de stratégie face au risque Covid et d'en finir avec ces conditions mortifères d'accès à nos territoires.

C'est la raison pour laquelle nous proposons que la levée des motifs impérieux dans les meilleurs délais soit accompagnée des mesures suivantes :

- Mise en place d'une meilleure traçabilité des tests PCR avec QR-code. Il y a trop de faux tests qui circulent.
- Obligation d'un test PCR, 2 jours avant le départ et 7 jours après celui ayant permis de voyager.
- Mise en place d'une semaine dont 4 jours seraient réalisés par le voyageur avant son départ et 3 à son arrivée en Guadeloupe.
- L'engagement des hébergeurs à pratiquer des tarifs attractifs pour les séjours de plus d'une semaine.
- Ouverture d'une antenne test dans chaque commune touristique
- Obligation pour les voyageurs de faire un test 5 jours après leur arrivée et 48h avant leur départ vers la métropole

La facilité est de tout fermer en attendant que le taux de vaccination permette d'atteindre l'immunité collective. Si cette option était durablement retenue, à la vitesse des vaccinations en Guadeloupe, il est à craindre que la majorité de notre tissu économique ait disparu d'ici là et qu'il n'y ait plus rien à rouvrir.

En effet, le poids de la Consommation Touristique Intérieure est estimé pour l'année 2019 à 29,2% du PIB Guadeloupéen soit près de 30%, alors que dans le même temps en France hexagonale, la CTI ne représente qu'un peu plus de 7% du PIB. L'activité touristique est indubitablement le poumon économique de notre archipel elle nous est vitale.

Maintenir les motifs impérieux c'est condamner de manière transversale l'économie touristique de notre archipel avec une baisse de 90%.

Cette situation impactera directement tout un tissu économique local déjà extrêmement fragile : les pêcheurs, les agriculteurs les restaurateurs, les artisans taxis, les loueurs de voitures, les gîtes, les hôtels, les villas de location, les guides touristiques, les artisans d'arts, les petits marchands et tant d'autres...tous ces hommes et ces femmes qui vivent et font vivre leurs familles grâce à l'activité touristique vont se retrouver demain sans ressource.

On ne peut pas nier l'impact dévastateur de cette récession annoncée sur une partie de notre jeunesse, celle qui a choisi de se former dans un métier en lien avec le tourisme.

Doit-on omettre l'angoisse qu'éprouvent ces jeunes qui étudient au sein du lycée hôtelier ou ceux qui bénéficie d'un contrat de professionnalisation et qui voient, impuissamment s'obérer l'avenir à travers les fermetures en cascades des entreprises ?

Dans l'intervalle, il est souhaitable et indispensable de renforcer les mesures de soutien aux entreprises à l'image du Plan Montagne.

Les aides c'est bien mais travailler c'est encore mieux. C'est ce à quoi aspire La Guadeloupe.

Recevez Monsieur le Ministre des Outre-mer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'assurance de notre considération distinguée.

Signataires

CTIG – Sonia TAILLEPIERRE  
CCIIG - Patrick VIAL-COLLET  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat – Dominique BRAFLAN  
UDE Medef - Bruno BLANDIN  
CPME - Jean KASSIS  
FTPE - Alan NAGAM  
AIR CARAIBES - Olivier BESNARD  
AIR CARAIBES – Yoann PAULIN  
CORSAIR – Pascal de IZAGUIRRE  
AIR ANTILLES – E. KOURRY  
Location voiture - Jean-Claude LORET  
Taxis- Jocelyn BOURGAREL  
l'Hôtellerie - Nicolas VION  
Villas – Valérie BOUILLOT  
Gites – Yves MOZAR  
France Active FNEAPL – Jean-Christophe BELIVIER  
Fédération des Industries nautiques – Philippe CHEVALIER  
Comité des Pêches - Charly VINCENT  
Restaurateurs – Ruddy NAINAN  
Animation touristique UPAT - Franck CHAULET  
Guide touristique - Valérie BOUCAUD

DocuSigned by:  
  
2F3B07D303B74A1

DocuSigned by:  
  
E237531943F34AE

DocuSigned by:  
  
E4D982E7AE94A3

DocuSigned by:  
  
B03EFE45FC8343E

DocuSigned by:  
  
BC4B257975B6441

DocuSigned by:  
  
2B0757E9F2014EB

DocuSigned by:  
  
CB7D1785A1A441A

DocuSigned by:  
Eric Kourry  
BC8FCA5DD158414

DocuSigned by:  
  
B0F92E3B2627448

DocuSigned by:  
Nicolas VION - UNIL  
-81752CB37A114C7

DocuSigned by:  
Pascal de IZAGUIRRE  
78690014FD5A47E

DocuSigned by:  
  
2C15A948774F469

DocuSigned by:  
Philippe CHEVALIER  
4CE498B265B34A3

DocuSigned by:  
  
C78B181DF3E243F

DocuSigned by:  
  
30506AE9580848C

DocuSigned by:  
  
AFA3FECE1FA747D

DocuSigned by:  
Valérie BOUCAUD  
22A58B0042EE4CF

DocuSigned by:  
  
1EEB9728AEC34B3

DocuSigned by:  
  
462CA33CAD6346D

